

PRIX DU PROJET CITOYEN

EDITION 2022 - CATÉGORIE GÉNÉRALE

LE PRIX

Chaque année, le Prix du Projet Citoyen récompense les acteurs d'une véritable démarche de co-production où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

Les projets retenus à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateur, habitant, résident) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).

La délibération a eu lieu le jeudi 7 septembre à Paris et le prix a été remis à l'occasion du Congrès des Architectes le 21 octobre 2022 au Havre.

Le jury s'est réuni à Paris début septembre lors d'une séance conviviale et animée afin d'étudier les différentes candidatures reçues. Sur l'ensemble des projets présentés, deux propositions intéressantes ont malheureusement été éliminées d'entrée car les projets n'étaient pas achevés mais en phase études : ils seront invités à se représenter l'année prochaine. Les autres candidatures ont été minutieusement étudiées afin de dégager et souligner les points forts de chacune. La qualité architecturale des projets, leur démarche de concertation et l'intégration des usagers ont été prises en compte afin de départager les candidats. Toutes sont de qualités mais un projet s'est détaché assez naturellement car il répondait à l'ensemble des critères énoncés : qualité de la concertation et reproductibilité du processus mis en place, qualité architecturale et qualité environnementale de la réalisation.

Le jury a aussi souhaité décerner deux mentions à des opérations qui proposent des réponses de qualité à des problématiques qui sont désormais au centre des préoccupations : une rénovation énergétique d'une copropriété et une revitalisation de centre bourg.

COMPOSITION DU JURY

Daniel GASSER, président du Jury
K&+ architecture globale, Lauréat de l'Édition 2021

Odile BOUSQUET
Chargée de mission au bureau des professions de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale,
Ministère de la Culture

Bernard MENARD
Secrétaire Général de la Confédération des Familles

Soraya BAIT
Mouvement pour une frugalité heureuse et créative

Pauline POLGAR
Directrice des Rédactions, Groupe Batiactu

Jean Michel WOULKOFF
Président de l'Unsf

Laure-Anne GEOFFROY
Vice-Présidente de l'Unsf

Marie-Françoise MANIÈRE
Présidente d'Honneur de l'Unsf



Marine CANTE
CALC Architectes

LAURÉAT

Restructuration et rénovation de l'école Jules Ferry à Saint-Martin-des-Champs (29)

La restructuration et la rénovation de l'école Jules Ferry à Saint-Martin-des-Champs, réalisée par l'agence Calc, a remporté l'adhésion de l'ensemble du jury, tant pour sa qualité architecturale que pour sa démarche de concertation.

Construit dans les années 60, cet établissement accueille environ 250 élèves. L'objectif des travaux entrepris par la commune était de permettre à l'école de s'adapter aux besoins des utilisateurs, aux exigences énergétiques actuelles et aux règles d'accessibilité. Le projet offre ainsi plus de possibilités, de liberté et de sécurité aux enseignants et aux accompagnateurs dans le cadre de leur pratique, tout en offrant une nouvelle image à l'école.

La démarche et la concertation entre les différents intervenants a permis de réinterroger collectivement le programme initial qui comprends une extension conséquente de l'école pour finalement réinventer les espaces existants et ne construire que 20m².

Les différents usagers, élèves, le personnel, les parents ou les élus, ont été consultés en amont du projet : des visites publiques ont été organisées, ainsi que deux journées « Ramène tes bottes » afin que les élèves puissent eux aussi visiter le chantier. Les élèves ont aussi pu participer à l'aménagement de la base vie du chantier.

Maître d'œuvre
CALC Architecture

Maître d'ouvrage
Commune de Saint-Martin-des-Champs (29)

Maître d'usage-citoyen :
Ecole Jules Ferry (personnel, enseignants, élèves et parents d'élèves)





Aline TOUSSAINT
**Ici et Là - Architecte
urbaniste**

MENTION SPECIALE DU JURY 1

Projet : MORIVILLE REVE SON CENTRE

Cette démarche, qui vise à requalifier le cœur du village pour lui insuffler un nouvel élan, est un bel exemple qu'il est intéressant de souligner et de valoriser. En effet, la commune et ses habitants ont mené ensemble une réflexion programmatique visant à recomposer la partie centrale du village composée de six fermes lorraines en ruine.

Cette étude a permis de faire le choix de conserver une partie du patrimoine de la commune et de restructurer le centre bourg plutôt que de créer des lotissements en périphérie.

La démarche participative a aussi permis de fédérer les habitants autour du renouvellement du bourg-centre et de transformer des faiblesses urbaines et architecturales en opportunités. La construction d'un café multi-service ou encore d'une micro-brasserie a notamment été évoquée.



Maitre d'œuvre

**Ici et Là, Architecte
Urbaniste**

Maitre d'ouvrage

Commune de Morville

Maitre d'usage-citoyen :

**Morillois, associations
de Morville**



Michel SUBIRA PUIG
Form' Architecture

MENTION SPECIALE DU JURY 2

Projet : RENOVATION ENERGETIQUE DE LA TOUR NEPTUNE – MANTE LA JOLIE (78)

L'objectif majeur des travaux était de limiter les échanges thermiques entre l'extérieur et l'intérieur et donc de générer un impact positif sur la consommation d'énergie des ménages. Tout au long du projet, le Syndicat des copropriétaires et les habitants ont été impliqués à travers plusieurs « Café Copro » qui ont permis à tous d'échanger sur les différents sujets. La concertation a permis de parvenir à une appropriation par les copropriétaires des enjeux et des travaux et dépenses nécessaires.

D'un projet purement technique, l'opération est devenue source d'une grande fierté pour les habitants car ils se sont vraiment approprié le projet et sa réalisation.



Maitre d'œuvre

Form' Architecture

Maitre d'ouvrage

Foncia

Maitre d'usage-citoyen :

Conseil syndical